

Élections présidentielles l'Alliance contre le tabac interpelle les candidats

Pr Yves Martinet



Jeudi 22 mars 2012

L'Alliance interpelle les candidats

- Le Livre Blanc (INCA)
 - 60 contributions
 - Experts du CT, politiques, administratifs et société civile
- Charte
- Engagement des candidats : www.alliancecontreletabac.org
- Conférence de Presse : 11 avril 2012

La prévalence du tabagisme en France est catastrophique

- Prévalence du tabagisme (quotidien et occasionnel), population générale * :

	2000 (12-75 ans)	2005 (12-75 ans)	2010 (15-75 ans)
Hommes	36,6%	33,3%	37,4%
Femmes	29,9%	26,5%	30,2%
Total	33,1%	29,9%	33,7%

* Source : Baromètres santé 2005 et 2010, INPES

- Tabagisme quotidien à 17 ans ** :

	2000	2005	2008	2011
Garçons	41,9%	33,6 %	29,9%	32,7%
Filles	40,2%	32,3 %	27,9 %	30,2%

** Source : Enquêtes ESCAPAD 2005, 2008 et 2011, OFDT

- Mortalité :
 - 13% de mortalité globale
 - Soit 60 000 morts prématurées évitables / an
- Un/deux fumeur/vie meurt du tabac
- Un fumeur/vie perd de 10 à 15 ans de vie confortable

La CCLAT



Dr Gro Harlem Bruntland

- Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac
- Nombre de pays signataires : 174
- Entrée en vigueur le 27 février 2005
- Mesures à prendre : offre, demande
- Aucune mise en œuvre en France

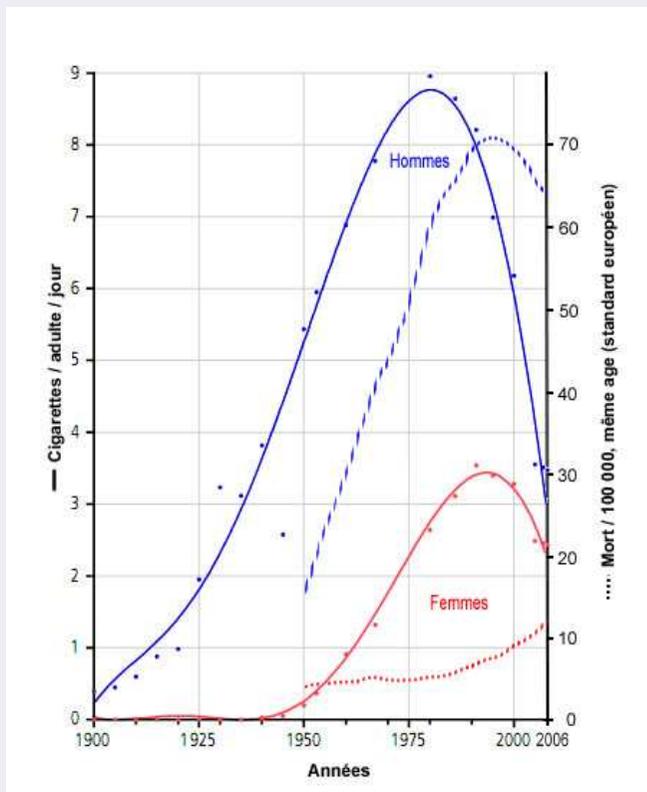


Idées fortes

- La consommation de tabac n'est pas une fatalité
 - Angleterre : 21 %
 - Australie : 19 %
 - Canada : 17 %
 - Californie : 13 %
- La vente de tabac ne rapporte pas à l'État
 - Taxes (TVA) : $11 (2) \times 10^9$ €
 - Coût global : 47×10^9 €
 - Soit un impôt annuel de 772 € / Français
- Le tabagisme est une maladie de l'enfant
 - Age moyen d'initiation : 6% des 11 à 16 ans, soit 200 000 adolescents, sont déjà des fumeurs quotidiens - (FFC 2012)
 - L'Industrie du Tabac (IT) doit recruter de 200 à 300 000 enfants / an
- Les mesures de Contrôle du Tabac (CT) sont très populaires
 - Rapport national ITC France 2011 : les fumeurs soutiennent l'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité :
 - Cafés, bars et pub : 60% (28% avant l'interdiction)
 - Restaurants : 79% (51% avant l'interdiction)

Le CT est efficace

- Cancer bronchique / TA



C. Hill, F. Doyon , A. Mousannif. Évolution de la mortalité par cancer en France de 1950 à 2006. Institut de Veille Sanitaire, Saint Maurice, France, 2009

- Pathologies cardiovasculaires / TP

- Réduction du risque d'infarctus pour les fumeurs et non-fumeurs de 17 à 19%

Prescrire 2011 ; 338 :938-43

CCLAT – Article 5.3

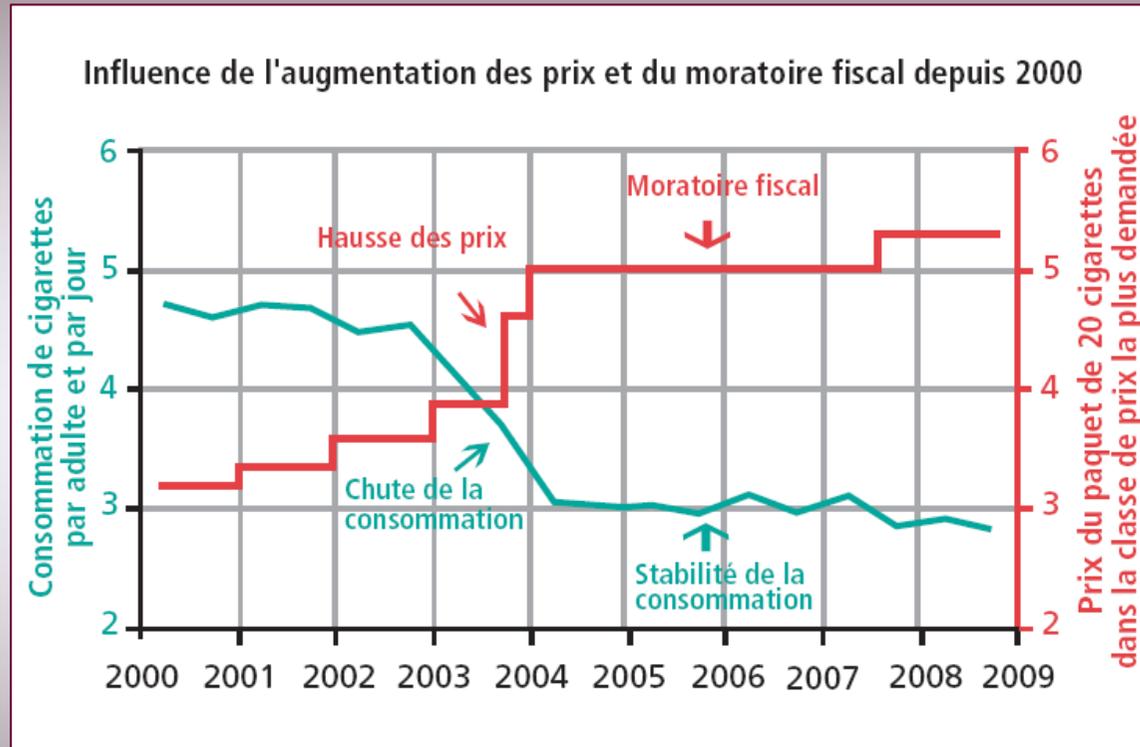
Obligations générales

- « En définissant et en appliquant leurs politiques de santé publique en matière de lutte antitabac, les Parties veillent à ce que ces politiques ne soient pas influencées par les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac, conformément à la législation nationale. »



- Derniers cadeaux de Bercy
 - 3^{ème} contrat d'avenir (2012 – 2016) : 275×10^6 €
 - TVA sociale

CCLAT – Article 6



- Augmentation de 2003-2004 :
 - Environ 40%
 - $1,8 \times 10^6$ fumeurs ont arrêté
 - Augmentation des recettes fiscales de 6,7%

CCLAT – Article 8

Protection contre l'exposition à la fumée de tabac

IT →



← CT

IT →



← CT

- ≈ Absence de contrôle de la mise en œuvre du décret Bertrand
- DNF : 36% de personnes exposées sur lieu du travail

CCLAT – Article 11

Conditionnement et étiquetage des produits du tabac



- Avertissements sanitaires graphiques : **minimum minimorum**
- Objectif : **paquet neutre standardisé et traçable**
 - 66% des français favorables (OFT - CSA 2012)

CCLAT – Article 13

Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage

IT



CT

- CNCT : 80% des buralistes ne respectent pas la Loi
- Absence de contrôle de la Loi / PLV
- Objectifs :
 - Interdiction de PLV
 - Vente sous le comptoir

CCLAT – Article 14

Sevrage tabagique

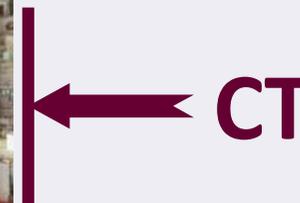
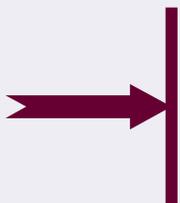


- Remboursement « modeste » des traitements de la dépendance au tabac : 50€/an, femmes enceintes 150 €
- CNMR

CCLAT – Article 16

Vente aux mineurs et par les mineurs

IT



CT

- CNCT : Environ 10 000 buralistes vendent du tabac à des enfants de 12 ans
- Absence de contrôle de la Loi HPST / l'interdiction de vente aux mineurs

CCLAT – Article 26

Ressources financières



- Le chiffre d'affaires de l'IT en France est de $2,1 \times 10^9$ € en 2010
- La France soutien le CT à hauteur de 0,08€/an/habitant
 - L'Angleterre : 1,10€
 - Australie : 5€
- Financement « anecdotique » de la recherche sur :
 - Traitement de la dépendance au tabac
 - Contrôle du Tabac
- Ligue contre le cancer : Tueurs payeurs / MNT

La Charte de l'Alliance

1. Une mission parlementaire permanente de l'application de la CCLAT et plus particulièrement de l'article 5.3
2. Une mobilisation efficace des corps de contrôle
3. Une utilisation de la fiscalité comme outil de santé publique
4. Un financement pérenne du contrôle du tabac
5. Un financement pérenne des traitements de la dépendance au tabac
6. L'instauration de mesures nouvelles très efficaces et peu coûteuses : paquet neutre standardisé, vente sous le comptoir ; et la mobilisation de la société pour casser l'image du tabac
7. Des campagnes de prévention ciblées vers les plus jeunes, les femmes enceintes, les plus précaires
8. Le développement de capacités de recherche
9. Le renforcement des partenariats au niveau européen et mondial
10. Une structure interministérielle, exclusivement dédiée au contrôle du tabac

Éradiquer le tabac d'ici 2030
pour sauver des vies humaines
et
alléger le déficit de l'État



www.alliancecontreletabac.org

14 rue Corvisart – 75013 Paris

Tél : 01 43 37 91 51 / 06 50 54 69 06

ccagnat.act@gmail.com